



Mairie De Chitry
Yonne (89)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **Lundi 12 Juillet 2021**

Date de convocation : Mardi 06 Juillet 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 11

L'an deux mil vingt et un, le douze juillet à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle de la Mairie, en session ordinaire, sous la présence de Monsieur Christian BOULEY, Maire.

Etaient présents : M.BOULEY Christian, Mme DUMESNIL Sylvie, M.DURIF Joël, M.FAULCONNIER Dominique, M.JACQUOT Fabrice, M.DURVILLE Nicolas, Mme CHALMEAU Elodie, M.GIRAUDON Thibaut, M.VOCORET Sylvain, Mme CHALMEAU Vanina et M.FABRICI Vincent.

Secrétaire de séance : Madame CHALMEAU Vanina

Adoption du Compte-rendu de la séance du Lundi 14 Juin 2021	Page 1
Convention d'occupation des parcelles de la commune pour la création du réseau d'assainissement	Page 2
Convention de financement - Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires	Page 2
Facturation à Saint-Bris-le-Vineux des frais RPI	Page 2
Questions diverses et informations du Maire	Page 2-3

Le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés et fait part des documents déposés sur la table.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 14 JUIN 2021

L'ensemble du conseil municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 14 juin 2021.

CONVENTION D'OCCUPATION DES PARCELLES DE LA COMMUNE POUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Monsieur Le Maire présente à l'ensemble du conseil la convention d'occupation de certaines parcelles de la commune pour la réalisation du réseau d'assainissement. Les membres du conseil votent cette convention à l'unanimité.

CONVENTION DE FINANCEMENT – APPEL À PROJETS POUR UN SOCLE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

La demande de subvention de la Mairie a été acceptée. La commune va, de ce fait, pouvoir passer commande des ordinateurs et logiciels.

Les membres du conseil votent à l'unanimité la convention de financement pour le projet de socle numérique dans les écoles élémentaires.

FACTURATION À SAINT-BRIS-LE-VINEUX DES FRAIS RPI

Monsieur Le Maire présente aux membres du conseil les frais de fonctionnement 2020 ainsi que les frais de personnel communal. La répartition des frais étant de 75% pour Saint-Bris-Le-Vineux et 25% pour Chitry, la somme due par la commune de Saint-Bris-Le-Vineux est de 32 929.88 €.

Monsieur Le Maire présente également les frais supportés par la commune de Saint-Bris-Le-Vineux, ce qui amène une facturation pour Chitry de 23 232.90 €.

Les membres du conseil votent à l'unanimité l'ensemble de la facturation des frais RPI.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS DU MAIRE

- L'agent technique récemment recruté sur la commune de Chitry en renfort continuera à travailler pendant le mois d'août, sous les mêmes conditions, en remplacement de l'agent technique actuel pendant sa période de congé. L'Association Renouer a contacté la commune afin de savoir si son contrat serait renouvelé ou non sur septembre. Le conseil municipal est favorable à la prolongation de son contrat en septembre 2021.
- Un courrier sera fait à la propriétaire de la parcelle située à côté du parc afin de savoir si celle-ci serait en vente et à quel prix.
- Le Maire a reçu un courrier d'une employée de la commune (Atsem) demandant à travailler à 80%. Une autre salariée compensera les 20% à partir du 27 septembre 2021.
- Après constatation de l'employé communal, l'entreprise Rondino est venue vérifier l'installation des jeux du parc et a décelé des problèmes de structure sur la tyrolienne. La société va donc recommander les pièces défectueuses et l'entreprise Paysage et Environnement fera les travaux.
- Suite à l'installation des panneaux signalétiques et des chicanes dans la Grande Rue, Le Maire a reçu un courrier d'un habitant indiquant la vitesse toujours élevée lors de la traversée du village. Une demande sera prochainement faite pour voir si

l'installation de ralentisseurs serait possible ou pas. Une réponse lui sera faite par courrier.

- Le jury du concours « Fleurissement 2021 » est venu ce jour sur la commune pour faire le tour et voir les différentes améliorations à apporter.
- La commune a reçu un courrier d'Engie Green concernant un éventuel projet éolien faisant l'état des lieux des parcelles et des propriétaires concernés sur la zone d'étude potentielle.
- L'entreprise Delagneau est venue à la Mairie pour voir l'état de la peinture des grilles car celle-ci présente des traces de rouille et elle commence à s'écailler à certains endroits.

* Prochaine réunion de Conseil Municipal le 26 / 07 / 2021 à 20 H 00

La séance est levée à 22 H 20

Le Maire,
Christian BOULEY

